L’Institut du Service Civique

Après le Service Civique, L’Institut du Service Civique

Une volonté…

Permettre à des jeunes ayant révélé un fort potentiel de réaliser un projet qui aurait pu naître ou mûrir pendant le Service Civique

Un Institut, des partenaires

- Avec des établissements d'enseignement supérieur
- Avec des entreprises
- Avec des fondations

- Les partenaires sont visibles sur le site internet : www.institut-service-civique.fr
- Les partenariats évoluent tous les jours, si aucun partenaire ne correspond pour le moment au projet du volontaire, il peut présenter son projet. Si son dossier est retenu l'institut mettra tout en œuvre pour trouver le partenaire capable de l'aider.

Un Institut, 3 filières

- La filière formation pour intégrer une formation diplômante dans l'un des établissements partenaires

- La filière emploi pour obtenir une embauche dans une entreprise partenaire en CDI ou en alternance

- La filière projet pour obtenir un soutien pour un projet de création d'entreprise, d'association, ou projet culturel ou artistique

Ce que fait l'ISC

- L'ISC soutiendra des projets ambitieux et diversifiés
- L'ISC sera le lien entre les volontaires retenus, et des partenaires
- L'ISC souhaite assouplir des systèmes de recrutement parfois très rigides, en proposant des profils originaux et talentueux.
- L'ISC pourra chercher de nouveaux partenaires pour soutenir un dossier sélectionné, si le partenariat n'existait pas encore
- L'ISC pourra proposer de nouvelles propositions d'orientation à un volontaire qui aurait eu un avis favorable à son dossier, mais dont le projet semble peu réalisable
- L'ISC pourra envisager des systèmes de bourses d'étude pour les volontaires ayant des difficultés matérielles
- L'ISC soutiendra la mobilité des volontaires

Ce que ne fait pas l'ISC

- L'ISC ne financera pas de création de poste dans des associations, ou des entreprises
- Nous pourrons soutenir des projets originaux, mais nous ne pourrons pas dépasser toutes les barrières. Il faut donc que le projet du volontaire soit réalisable pour lui et par nous.
- Par exemple, pour un volontaire ayant interrompu ses études au collège, une entrée à SC po n'est pas la meilleure solution. Dans ce cas, travaillez avec lui sur ses motivations à intégrer SC po, afin de trouver ensemble une formation adaptée que le volontaire pourra nous présenter dans son dossier.
- Par contre pour un jeune ayant un bac pro, ayant fait preuve d'engagement et ayant révélé son potentiel, une entrée dérogatoire est possible. Avec l'accompagnement de son parrain, il pourra se réaliser sereinement
- L'ISC ne soutiendra pas de projet pour lesquels son intervention n'est pas une « plus value »
- Dans la filière projet libre, l'ISC ne soutiendra pas de projet ayant pour unique visée l'épanouissement personnel à court terme

En quelques mots

- Sont éligibles à l'ISC : tous les volontaires pouvant justifier de 6 mois d'engagement de SC au 1er juillet 2013 et ayant 27 ans ou moins au 1er janvier 2013

- L'Institut recrute sur les motivations et non sur les connaissances

- Il n'y aura aucune sélection sur la base des résultats scolaires

Pour tous

- Chaque volontaire retenu à l'ISC bénéficiera du soutien, de l'accompagnement d'un parrain qui l 'aidera et l 'accompagnera dans son projet.
- Le parrain est un maillon primordial
- Pour tous les volontaires retenus cette année, un cursus de formation original est proposé:
- Des séminaires sur les grands enjeux du monde contemporains
- Des intervenants de qualité pour des séminaires citoyens et créatifs
- Des thématiques variées qui correspondent à la diversité des profils des lauréats
- Les dates des séminaires ne sont à ce jour pas définies, mais les volontaires seront intégralement pris en charge durant ces semaines de formation

Le dossier de candidature en image

Une année à l'ISC, en image

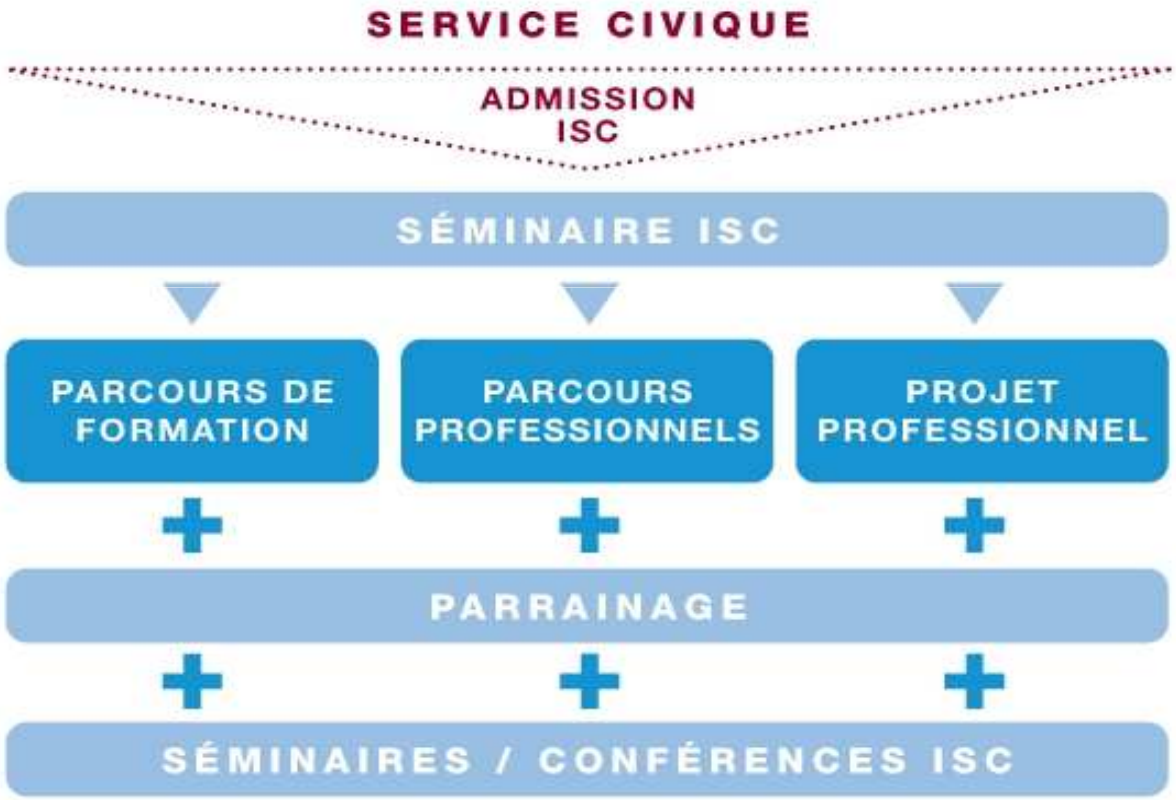
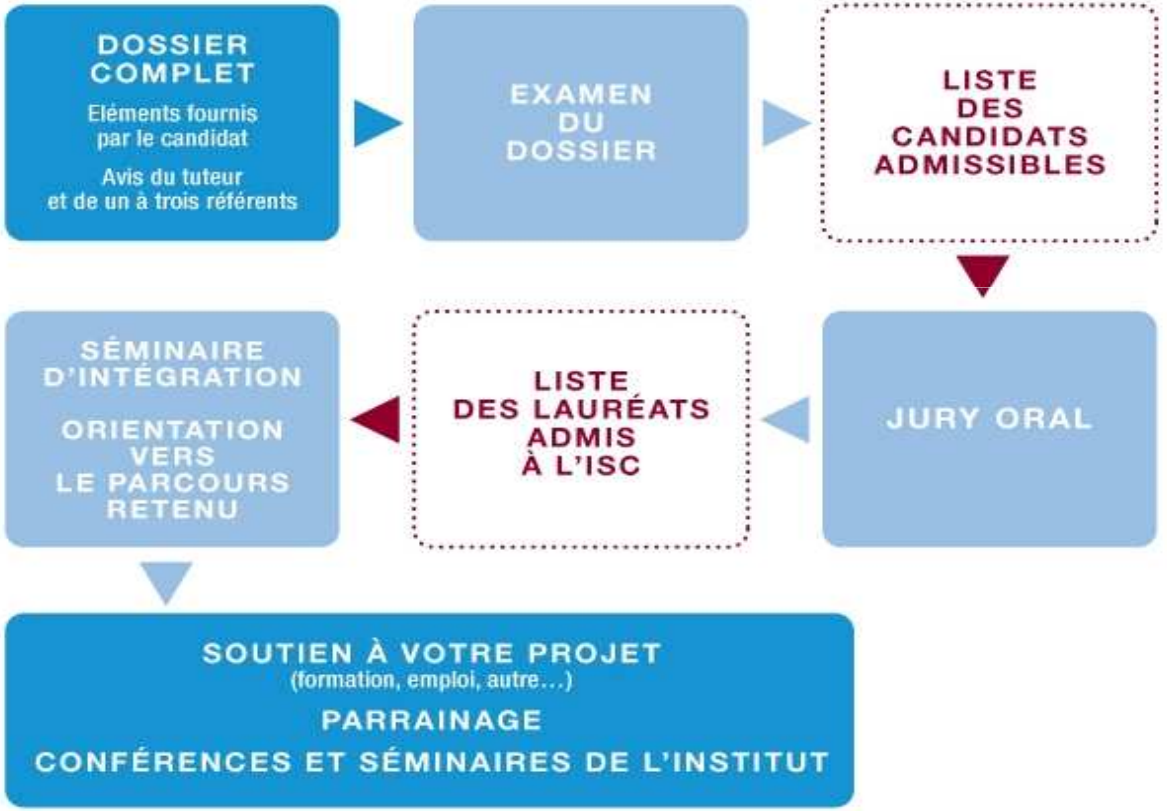
Le tout en image